

Levée du moratoire sur la perchaude: les Abénakis disent non, mais...

BRIGITTE TRAHAN, Le Nouvelliste



Tout en refusant la levée du moratoire sur la perchaude, les Abénakis souhaitent qu'une étude soit réalisée sur l'impact réel des cormorans à aigrette sur cette espèce de poisson. - Archives

ODANAK — Le Conseil des Abénakis d'Odanak dit non à la levée du moratoire sur la perchaude que demande l'Association des pêcheurs du lac Saint-Pierre. Il estime toutefois qu'une étude sur l'impact réel des cormorans à aigrette sur la ressource représenterait une donnée fort intéressante à explorer dans ce dossier.

Rappelons que l'Association des pêcheurs a fait parvenir aux municipalités riveraines du lac Saint-Pierre de même qu'au Conseil des Abénakis d'Odanak, il y a quelques semaines, une demande d'appui par résolution visant à réclamer au gouvernement du Québec la levée du moratoire sur la pêche à la perchaude. Cette demande est assortie d'une étude réalisée par un biologiste à la retraite de Nicolet, Raymond Faucher, qui contredit complètement les études réalisées par un groupe de scientifiques dirigés par le professeur Pierre Magnan de l'UQTR, une sommité en matière d'écosystèmes aquatiques en eau douce. Les municipalités riveraines ont commencé à répondre à cette requête et il appert que les opinions sont présentement partagées parmi les élus. Certaines municipalités préfèrent suivre les recommandations officielles du Comité aviseur scientifique, comme c'est le cas de Trois-Rivières et Nicolet. Bécancour est en analyse, ne se sentant pas en mesure de trancher dans ce qu'elle considère comme un débat d'experts et Louiseville a dit oui étant donné l'impact dévastateur du moratoire sur son économie de tourisme de plein air.

Les Abénakis d'Odanak, de Wôlinak de même que le Grand conseil de la nation Waban-Aki ont demandé à leurs biologistes respectifs de lire le rapport Faucher. Dans les trois cas, les biologistes ont indépendamment recommandé de ne pas demander la levée du moratoire et préfèrent s'en tenir aux conclusions du comité scientifique mené par le professeur Magnan, indique le directeur général du Conseil des Abénakis d'Odanak, Daniel G. Nolett. «Les trois sont arrivés à la même conclusion», dit-il.

«Même si les chiffres datent, on veut prendre l'approche de la prudence», explique-t-il.

Les Abénakis sont toutefois sensibles à certaines conclusions qui se trouvent dans le rapport Faucher, en particulier la question des cormorans à aigrette qui, selon le rapport Faucher, représenteraient «le principal vecteur du déclin et de la rupture du stock de la perchaude» au lac Saint-Pierre. Ce rapport indique que le cormoran à aigrette a consommé à lui seul 30 % et 50 % du recrutement du stock au lac Saint-Pierre.»

«On ne dit pas non pour dire non», assure M. Nolett. «On est sensible à certains des arguments de M. Faucher.» Le directeur général croit qu'il y a peu de documentation concernant l'effet des cormorans sur les jeunes perchaudes

«La Nation souhaiterait être partenaire», dit-il, si le ministère ou un autre porteur de ballon veut pousser la recherche à ce sujet. Les Abénakis, qui font déjà de nombreux travaux en matière de protection de l'environnement, sont prêts à «l'assister dans un projet de recherche.»

M. Nolett précise toutefois que la situation actuelle de la perchaude découle d'une combinaison de plusieurs facteurs, dont la dégradation de l'environnement. «Ce n'est pas juste un élément. C'est le cumul de différents facteurs», dit-il.

Le Conseil d'Odanak attend la résolution du Conseil de Wôlinak afin «qu'une lettre soit envoyée par le bureau de Suzie O'Bomsawin du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki aux autorités pour faire part de la décision et de la volonté d'explorer les autres points», dit-il.

Rappelons qu'un deuxième moratoire de 5 ans sur la pêche à la perchaude au lac Saint-Pierre a été imposé en 2017 afin de protéger cette ressource qui vit un important déclin. Les pêches sportive et commerciale s'en trouvent toutes deux très affectées.

Dans une entrevue accordée au Nouvelliste en décembre dernier, le professeur Pierre Magnan avait expliqué que la pression exercée par les cormorans ne peut expliquer à elle seule l'absence des jeunes perchaudes qui devraient poursuivre la reproduction. Selon lui, l'écosystème du lac Saint-Pierre est présentement tellement dégradé que les larves de perchaudes ne survivent pas à l'hiver. «Elles n'atteignent pas la taille limite pour pouvoir vivre de leurs réserves», avait-il expliqué. Rappelons que la culture intensive sur les rives du lac Saint-Pierre est un des facteurs pointés du doigt par les scientifiques pour expliquer cette situation.

En mars 2018, le gouvernement du Québec avait annoncé l'injection de 14 millions \$ afin de restaurer les habitats fauniques et de rechercher des pratiques agricoles durables. En juillet, Québec créait également le Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-

leNouvelliste

Pierre en collaboration avec l'UQTR, l'Université McGill et l'Université Laval. Son mandat consiste à développer des pratiques agricoles durables sur les rives du lac Saint-Pierre.

Les Abénakis d'Odanak, pour leur part, ont déjà réalisé avec succès, depuis 2014, plusieurs aménagements fauniques qui ont favorisé la perchaude.